

Sécheresse et restrictions sur les prélèvements d'eau : Paris vigilante et solidaire

Alors que le Préfet de Paris a déclenché le seuil de vigilance dans la capitale et signé un arrêté « sécheresse » suite au franchissement du seuil d'alerte sur la rivière du Lunain en Seine-et-Marne et de crise sur la rivière Vanne dans l'Yonne, la Ville de Paris, à travers l'opérateur municipal Eau de Paris, renforce les mesures de solidarité à l'égard de ces territoires.

Ainsi, afin de soutenir les débits d'étiage, Eau de Paris restitue dans les rivières locales une partie de l'eau qu'elle prélève habituellement sur les ressources souterraines pour alimenter les Parisiens.

Les arrêtés prévoient en cas de franchissement du seuil de crise sur un cours d'eau la restitution d'au moins 30 % du débit prélevé dans les captages, mais Eau de Paris va au-delà de ces obligations réglementaires et déverse en rivière des débits supérieurs à ceux exigés.

Anne Le Strat, adjointe au maire de Paris chargée de l'eau, de l'assainissement et de la gestion des canaux, et présidente d'Eau de Paris, tient à rappeler que « toutes les mesures prises en solidarité n'affectent en rien la qualité et les quantités d'eau nécessaires pour alimenter Paris en eau. Les faibles consommations en période estivale et la grande diversité d'approvisionnement en eau de Paris permettent de ne pas craindre de pénurie d'eau à Paris ».

Pour mémoire, la moitié de l'eau qui alimente Paris provient de sources situées au sud (vers Fontainebleau, Provins et Sens) et à l'ouest de Paris (vers Dreux) et l'autre moitié provient de la Seine (30%) potabilisée à Orly et de la Marne (20%) potabilisée à Joinville. La consommation quotidienne d'eau pour Paris était de 510 000 m³ le 25 juillet 2010 contre 726 000 m³ au plus haut le 2 juillet dernier. Au cours des vingt dernières années, la consommation d'eau à Paris s'est réduite d'un tiers, conduisant à une réduction d'autant des prélèvements sur les ressources.

Particulièrement soucieux de la préservation de la ressource eau et fortement engagé dans le développement soutenable, Eau de Paris rappelle que l'on peut limiter sa consommation d'eau et éviter le gaspillage en privilégiant la douche au bain, en ne laissant pas couler l'eau inutilement (pendant le brossage des dents, le lavage des mains,...) ou encore en mettant en place le dispositif de double bouton pour les chasses d'eau.

Eau de Paris est l'opérateur public municipal en charge de la production et de la distribution de l'eau dans Paris. Interlocuteur unique des usagers et des abonnés, Eau de Paris gère l'ensemble du circuit de l'eau, depuis le captage dans les régions les plus éloignées jusqu'au robinet des consommateurs. Il est également garant de la qualité et de la pression de l'eau. www.eaudeparis.fr

Contact Presse

Carole Gourevitch - Tél : 01 40 48 98 54 - presse@eaudeparis.fr